



A Madame la Ministre

Objet : 69^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies /Note de cadrage

La 69^{ème} session de l'Assemblée générale (AG), dont les travaux débutent, aujourd'hui, le 16 septembre 2014, sera présidée par le Ministre ougandais des Affaires étrangères, **M. Sam Kutesa**, qui a été élu, par acclamation, le 11 juin 2014 par l'Assemblée Générale de l'ONU. Le thème choisi par M. Kutesa pour cette session portera sur la thématique ci après : « **Réaliser et mettre en œuvre un programme transformateur de développement pour l'après-2015** ».

Le nouveau Président de l'Assemblée générale entend focaliser son mandat sur la volonté de contribuer aux efforts d'élaboration d'un programme de développement, et mettre l'accent sur l'éradication de la pauvreté et de la faim, en vue de garantir une croissance économique durable et inclusive. La question des moyens de mise en œuvre de ce programme constituera ainsi l'un des axes de sa présidence en termes de ressources financières, de transferts de technologie, et de renforcement des capacités nationales.

La présente note mettra en exergue le contexte de cette session et présentera les enjeux et les objectifs du Maroc par rapport à certaines échéances importantes pour notre diplomatie multilatérale.

I- Contexte et enjeux :

1- La 69^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies se tiendra dans un contexte international marqué par un regain d'intérêt de la communauté internationale par rapport à la lutte tous azimuts contre le terrorisme. de même, les tensions politiques internationales, et la succession de crises non résolues (Syrie, Ukraine... etc.) ne manqueront pas de jeter l'ombre sur les travaux de l'AG. Il s'agit notamment de :

- **L'agression israélienne sur la bande de Gaza** et son impact sur les efforts laborieux de l'Administration américaine pour relancer le processus de négociations entre palestiniens et israéliens ;
- **La persistance de la crise en Ukraine** marquée par les relents de la période de guerre froide entre la Russie et les occidentaux et par la paralysie du conseil de sécurité, divisé par l'antagonisme américano-sino-russe ;
- **L'enlèvement de la crise syrienne**, en particulier la crise humanitaire qui touche des millions de réfugiés dans les pays voisins et de personnes déplacées à l'intérieur. Face à ce drame l'ONU continue d'être réduite à l'impuissance ;

- **L'évolution alarmante de la situation en Libye**, pays sur le point de devenir un pays failli, selon les propos du Ministre des Affaires Etrangères libyen lui-même devant le Conseil de sécurité de l'ONU en juillet 2014 ;
 - **L'absence de règlement du conflit en République centrafricaine**, en dépit des efforts de la communauté internationale et ce, à la veille de la mise sur pied d'une force onusienne de maintien de la paix en septembre 2014 ;
 - **La menace terroriste grandissante sur la paix et la sécurité internationale**, ainsi que sur l'intégrité des communautés et des États à cause des activités de l'Etat islamique en Iraq et au Levant et des groupes terroristes au Sahel, notamment AQMI et Boko Haram ;
- 2- La 69^{ème} session de l'Assemblée générale, qui se tient à la veille de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'Organisation, sera le prélude à d'importantes échéances multilatérales qui vont marquer l'agenda onusien en 2015 :
- **Le réexamen des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** : Il s'agira d'évaluer les progrès avancés et les déficiences des OMD fixés par la communauté internationale en 2000 avec 2015 pour horizon. Il s'agira également de fixer de nouveaux objectifs de développement durables (ODD) applicables à tous les pays de la planète qui devront s'articuler autour d'un partenariat global pour le développement. Les anciens objectifs (OMD) combinés aux nouveaux (ODD) seront validés lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2015.
 - **La Conférence des Nations Unies sur le climat** se tiendra en novembre 2015 à Paris. Cette conférence (COP 21) constituera un moment fort permettant aux Etats membres de s'entendre sur un accord global pour faire face au changement climatique en fixant leurs engagements au-delà de 2020, tenant compte des conclusions scientifiques du GIEC.
 - **La tenue de la 9^{ème} Conférence d'examen du Traité de non-prolifération**, dans un contexte marqué par le blocage persistant de la conférence du désarmement, principal instance de négociations multilatérales et le montée en puissance des initiatives internationales en dehors de l'ONU (IGLTN, ISP, Sommets sur la sécurité nucléaireetc.). Les tentatives de mettre en œuvre la recommandation de la 8^{ème} Conférence d'examen de mai 2010, buttent toujours sur les modalités de convocation d'une conférence sur l'établissement d'une ZEAN en Moyen Orient
- 3- Face à un contexte international complexe et illisible dans le quel l'Organisation onusienne peine à s'affirmer, l'ONU est en quête de thèmes rassembleurs et mobilisateurs qui peuvent lui redonner du souffle à la veille de son 70^{ème} anniversaire.

Ainsi, la 69^{ème} session sera l'occasion, pour l'ONU, de réaffirmer sa vocation d'Organisation universelle au service de la paix, de la démocratie, du développement et de la sécurité dans le monde. Il sera question de valoriser de, nouveau, **l'importance d'un multilatéralisme renoué basé sur une approche équilibrée** qui réponde aux aspirations démocratiques des peuples et leurs besoins en termes de développement économique et social.

A l'instar des années précédentes, la 69^{ème} session de l'Assemblée générale sera marquée par des réunions de haut niveau telles que (Cf. programme intégral) :

- 1- **Le Sommet sur le climat, convoqué par le Secrétaire général de l'ONU ;**
- 2- **La Session extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrée au suivi du programme d'Action de Conférence Internationales sur la Population et le Développement au delà de 2014 ;**
- 3- **L'événement - bilan sur les OMD, dans la perspective du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la réalisation des OMD en novembre 2014 ;**
- 4- **La Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Peuples Autochtones ;**
- 5- **La Réunion Ministérielle de l'initiative Maroc- Espagne sur la promotion de la médiation en Méditerranée ;**
- 6- **La Réunion Ministérielle du Forum Global de Lutte Contre le Terrorisme ;**
- 7- **Conférence Ministérielle du Traité d'Interdiction des Essais nucléaires ;**
- 8- **La Réunion ministérielle relative au "Partenariat de Deauville" ;**

La session connaîtra également l'organisation d'événements parallèles auquel le Maroc est associé

- 1- **Evénement de Haut Niveau pour disséminer l'Initiative de sa Majesté le Roi de former les Imams africains**
- 2- **Réunion parallèle de Haut Niveau sur la Convention contre la Torture**

II- Priorités du Maroc :

- 1- **L'intervention de Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste, au débat général prévue le 24 septembre 2014** représente le point culminant de la participation du Maroc et sera l'occasion pour présenter le point de vue du Royaume sur les problèmes mondiaux et régionaux et sur la vision du Maroc au sujet du système multilatéral ;
- 2- **Les rencontres bilatérales de Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste,** avec des Chefs d'Etat de pays amis pour procéder à l'échange de vues habituel sur les questions d'intérêt commun et sur l'évolution de la question du Sahara marocain aux Nations Unies ;
- 3- **La participation aux différentes réunions ministérielles** organisées en marge de l'Assemblée générale et qui traiteront de différents thèmes à l'ordre du jour de l'ONU : G77 et la Chine, l'OCI, partenariat de Deauville... etc.

S'agissant des travaux des grandes Commissions, notre participation se fixe pour objectif d'entreprendre des actions et de contribuer aux débats sur la base de nos priorités fixées dans « *le position paper* » sur les priorités et les perspectives du Maroc sur certaines thématiques de l'AG, préparé à cet effet par cette Direction et qui vous sera soumis incessamment.

L'Examen de la question du Sahara marocain par la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale intervient cette année dans un contexte marqué par :

- Le contenu biaisé et déséquilibré du rapport du Secrétaire général sur le Sahara marocain ;
- La frustration de l'Algérie et du polsario après l'adoption de la résolution 2152 ;
- La tension croissante entre le Maroc et l'Algérie ;
- La radicalisation du discours algérien et la fixation d'Alger sur le mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au Sahara;
- La poursuite de la stratégie des autres partis de l'instrumentalisation de la question des droits de l'homme et celle de l'exploitation « illégale » des ressources naturelles ;
- L'absence de progrès au niveau du processus politique ;
- La position ferme du Maroc avec le Secrétariat de l'ONU et la MINURSO ;
- Les manœuvres de la Présidence de la Commission de l'Union Africaine pour se saisir du dossier du Sahara (Désignation d'un Envoyé spécial, préparation d'un rapport au Sommet de janvier 2015 ...etc.).
- La tenue du référendum en Ecosse le 18 septembre 2014 et l'hypothétique victoire du courant indépendantiste, ce qui pourrait alimenter la machine propagandiste de nos adversaires.

Au cours de cette session, l'Algérie pourrait être tentée de modifier le contenu de la résolution de l'année dernière, en puisant dans les passages biaisés du rapport du Secrétaire général (mécanisme sur la surveillance des droits de l'homme, statut du Sahara, ressources naturelles ...etc).

Tout en restant favorable à l'idée d'une résolution de consensus, reprenant les termes de l'année dernière avec des mises à jour techniques, notre pays devra s'opposer à toute tentative d'insertion d'un nouveau langage controversé. **L'objectif étant de reconduire le même texte résolution de l'année dernière.**

Notre délégation à la 4^{ème} Commission devrait observer Une démarche de confrontation et de combat, pour ne pas laisser à l'Algérie et au polsario l'opportunité de véhiculer leur thèse.

S'agissant des pétitionnaires et suite aux différentes réunions entre les Départements concernés (MAEC, Intérieur, DGED), La procédure de choix des pétitionnaires s'est basée sur trois piliers :

- Une diversification des intervenants : (Une vingtaine de pétitionnaires étrangers couvrant les quatre continents et 19 pétitionnaires nationaux (le critère de la parité hommes/femmes a été respecté) ;
- Une variation au niveau des thématiques, couvrant un large éventail d'aspects, répondant au mieux aux allégations du polsario ;
- Une démarche offensive qui ébranle les thèses de nos adversaires.

S'agissant des pétitionnaires proposés cette année par le MAEC, ils sont au nombre de neuf. Leur profil a été bien choisi : journalistes, juristes, universitaires, historiens et correspond aux thématiques proposées (réformes politiques au Maroc, initiative marocaine d'autonomie et sa conformité avec l'exercice de l'autodétermination, modèle de développement des provinces du sud etc).

Très haute considération

Azzeddine Farhane